



Le génie pour l'industrie

Maîtrise en génie
Projets internationaux et ingénierie globale
www.etsmtl.ca

Enseignants :	Gilles Cloutier André du Sault
Responsable :	Alan Carter
Session / année :	Automne 2013
Groupe (s) :	1

PLAN DE COURS – AUTOMNE 2013

GES873 – ÉQUIPES VIRTUELLES ET ENVIRONNEMENTS D'INGÉNIERIE GLOBALE

1. HORAIRE DU COURS

Période de cours : Vendredi 18:00 – 21:30 ; Samedi 09:00 – 17:30
6 et 7 septembre, 20 et 21 septembre; 4 et 5 octobre; 8 et 9 novembre 2013

2. ENCADREMENT

Local : ETS – A-2962 (disponibilités sur rendez-vous)
Tél. : (514) 396-9900 poste 7723

Gilles Cloutier

Courriel : gilles.cloutier.2@etsmtl.ca

Invité : SNC Lavalin

3. OBJECTIFS DU COURS

- Comprendre les dimensions et exigences de la gestion de projets internationaux d'ingénierie ;
- Développer des compétences nécessaires à l'exercice des responsabilités de gestion de projets internationaux d'ingénierie.

4. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant pourra appliquer les habilités suivantes :

- La maîtrise des outils d'intervention dans la planification, la gestion et l'évaluation de projets internationaux d'ingénierie, notamment la gestion des équipes virtuelles ;
- La capacité de rédiger et de négocier des propositions d'appels d'offres internationaux ;
- Implanter et contrôler les stratégies de délocalisation et de virtualisation des expertises professionnelles.

5. STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- Exposés conceptuels ;
- Études de cas ;
- Tutorat.

6. CONTENU DU COURS

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Vendredi 6 septembre	SÉANCE 1
	<ul style="list-style-type: none">• Introduction• Enjeux et objectifs du cours• Stratégie pédagogique
– PARTIE I – INGÉNIERIE GLOBALE : PROJETS INTERNATIONAUX D'INGÉNIERIE	
Samedi 7 septembre	SÉANCE 2
	<ul style="list-style-type: none">• Fondements conceptuels et méthodes de l'ingénierie globale et de la gestion des projets internationaux d'ingénierie (PI²)
	SÉANCE 3
	<ul style="list-style-type: none">• Étude de cas no. 1 (20 pts)
– PARTIE II – GESTION DE PROJETS INTERNATIONAUX D'INGÉNIERIE : PLANIFICATION ET EXÉCUTION	
Vendredi 20 septembre	SÉANCE 4
	<ul style="list-style-type: none">• Structurer un PI²• Gérer un PI² : Responsabilités managériales et allocation des ressources techniques et humaines
Samedi 21 septembre	SÉANCE 5
	<ul style="list-style-type: none">• Conclure un PI² : Évaluation et reddition de comptes
	SÉANCE 6
	<ul style="list-style-type: none">• Étude de cas no. 2 (20 pts)
– PARTIE III – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : DELOCALISATION ET VIRTUALISATION ÉQUIPES DE TRAVAIL	
Vendredi 4 octobre	SÉANCE 7
	<ul style="list-style-type: none">• Les équipes de travail virtuelles :<ul style="list-style-type: none">○ Variables de pilotage et d'optimisation○ Évaluation du rendement
Samedi 5 octobre	SÉANCE 8
	<ul style="list-style-type: none">• Gouvernance et leadership• Structure organisationnelle et culture d'entreprise

	SÉANCE 9
	<ul style="list-style-type: none"> • Approches socio-techniques et développement des compétences professionnelles • Résolution des conflits • Étude de cas no. 3 (20 pts)

- PARTIE IV - TRAVAUX DE SYNTHÈSE	
Vendredi 8 novembre	SÉANCE 10
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des travaux et exposés oraux (30 pts)
Samedi 9 novembre	SÉANCE 11
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des travaux et exposés oraux (suites)
	SÉANCE 12
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des recherches documentaires (10 pts) • Synthèse des apprentissages

7. ÉVALUATION

ACTIVITÉS	%
Étude de cas (3)	60
Travail de synthèse et présentation orale	30
Recherche documentaire	10

8. ABSENCE À UN EXAMEN. Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la tenue de son examen, l'étudiant devra justifier son absence auprès du Directeur de programme pour un examen durant le trimestre et auprès du Doyen à la gestion des ressources pour un examen final. Toute absence, non justifiée par un motif majeur (maladie certifiée par un billet de médecin, décès d'un parent immédiat ou autre) à un examen, entraînera l'attribution de la note zéro (0).

PLAGIAT ET FRAUDE. Tout étudiant ou groupe d'étudiants qui pose ou participe à un acte de plagiat ou de fraude décrit dans les clauses du « Chapitre 8 : Plagiat et fraude » du « Règlement des études de cycles supérieurs » est sujet à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'école.

NOTE CONCERNANT LES TRAVAUX D'ÉQUIPE Un maximum de 10% du total des notes des divers travaux sera attribué à la présentation et à la qualité du français. Chaque rapport devra être présenté selon les normes reconnues (voir guide de rédaction de projet de fin d'études de l'ÉTS). Il devra comprendre une introduction, une présentation du problème, l'exposition des méthodes de solution, les résultats et une conclusion. L'utilisation des outils informatiques pour la rédaction (traitement de textes) ainsi que pour la présentation des données (tableurs, graphiques, dessins) est requise.

9. DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Atesmen, M. Kemal. 2008. *Global engineering project management*. Boca Raton (Fla.) : Taylor & Francis/CRC Press.

Lepsinger, Richard et Darleen DeRosa. 2010. *Virtual team success : A practical guide for working and leading from a distance*. San Francisco (Ca.) : Jossey-Bass.

Harvard Business Press. 2010. *Leading virtual teams : Expert solutions to everyday challenges*. Boston (Mass.) : Harvard Business Press.